

NOTE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires.

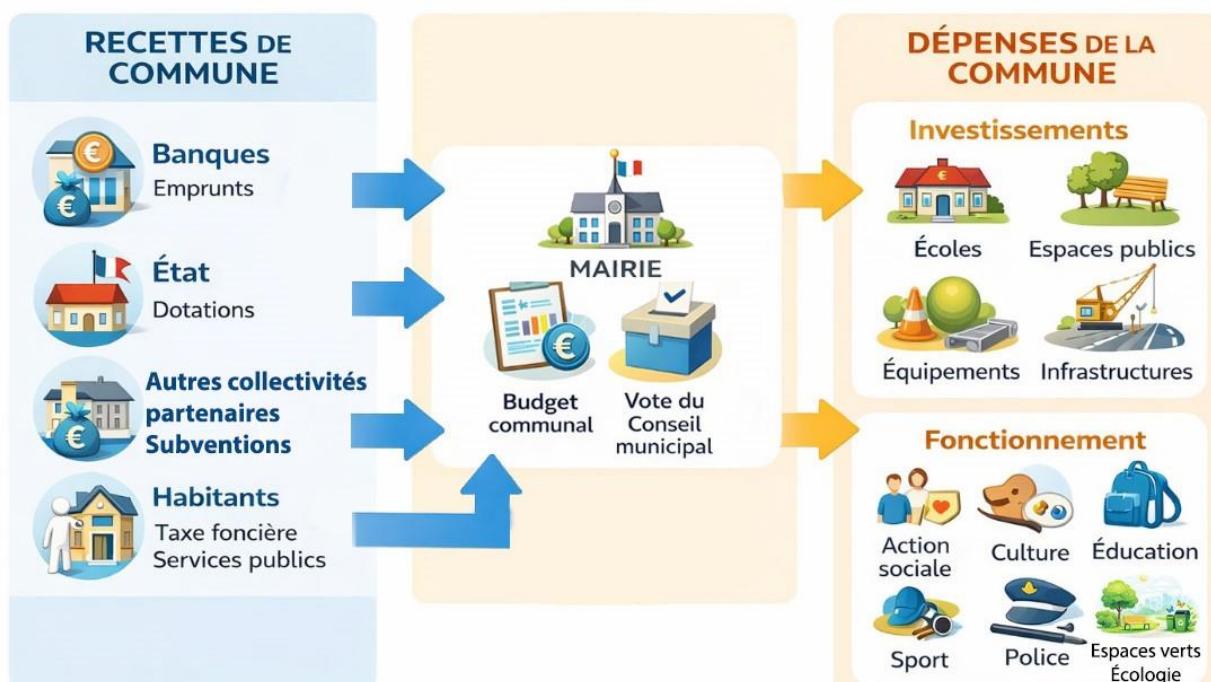
Le budget primitif 2026 a été voté le 18 décembre 2025 par le Conseil municipal. Il est consultable en ligne sur le site de la Commune.

S'élevant à près de 112,750 M€, il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la Commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations d'équipements et de travaux annuelles ou pluriannuelles.

Chaque section comprend des écritures d'ordre qui se compensent. Aussi, l'activité communale s'apprécie par l'analyse des dépenses et des recettes dites « réelles ».

COMPRENDRE UN BUDGET MUNICIPAL



Les chiffres clés 2026 – section de Fonctionnement

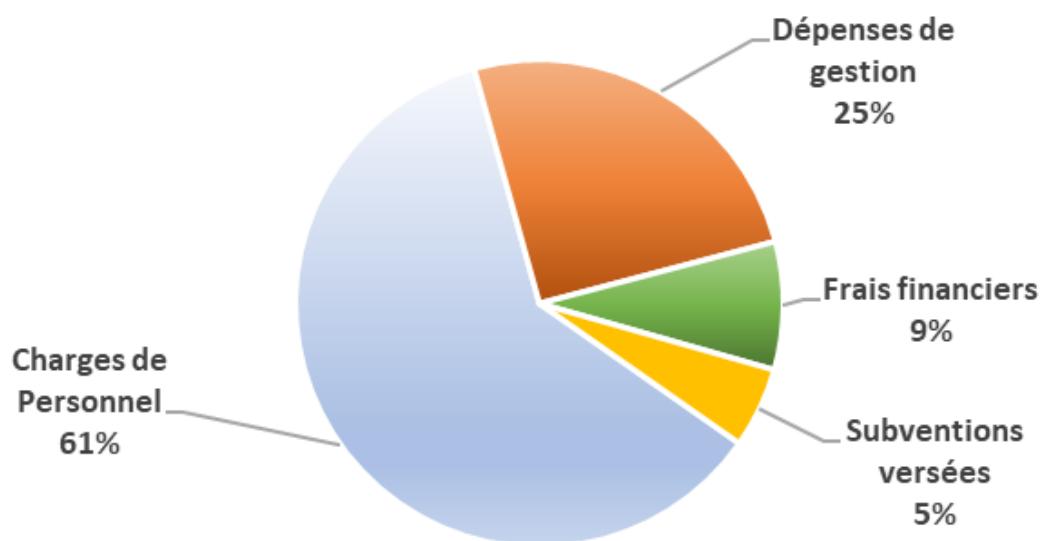
Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer la gestion quotidienne de ses services et de répondre aux besoins immédiats de la population.

Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux : rémunération des agents, fournitures, entretien du patrimoine, charges générales, prestations de services ou encore fluides.

Cette section constitue ainsi le socle indispensable au maintien d'un service public de qualité et à la continuité des actions menées par la Commune.

Section de fonctionnement	86 268 912,50 €
---------------------------	-----------------

Quelles sont les principales DÉPENSES réelles de fonctionnement 2026 (78 047 764,90 €) ?



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement : entre 2025 et 2026 : une hausse de 3,35 %.

Les dépenses de fonctionnement regroupent notamment la rémunération du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux et leurs consommations en fluides, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations ainsi que le paiement des intérêts des emprunts.

Afin de contenir la hausse des coûts, les services ont adapté leurs pratiques et la Commune poursuit ses efforts pour réduire ses dépenses courantes sans dégrader la qualité des services rendus à la

population. Un travail d'optimisation a été mené dans chaque service afin de renforcer la maîtrise des charges de fonctionnement.

Pour autant, certains postes de dépenses ne peuvent être comprimés, car ils conditionnent le maintien d'un niveau de service public conforme aux attentes de la municipalité et aux besoins des Aubagnaises et Aubagnais.

D'où viennent les RECETTES réelles de Fonctionnement 2026 (85 202 166,95 €) ?

Évolution des recettes réelles de fonctionnement : entre 2025 et 2026 : une hausse de 2,51 %.

Principalement :

- ✓ de la fiscalité (hors reversements métropolitains) pour 53,146 M€, avec un taux communal d'imposition inchangé depuis 2014 :
 - Taux de la Taxe Foncière sur le bâti : 49,13 %
 - Taux de la Taxe Foncière non bâti : 50,65 %
 - Taux de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22,01 %
- ✓ de recettes en provenance de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour 16,859 M€,
- ✓ des dotations de l'État / Région / Département et subventions de divers organismes pour 8,724 M€,
- ✓ des usagers du service public (redevances d'occupation du domaine public, prestations de services) pour 5,020 M€,
- ✓ de produits financiers pour un total de 1,453 M€.

Pour le mandat 2020-2026, la Commune d'Aubagne confirme sa volonté de préserver un niveau d'épargne satisfaisant et d'optimiser ses ressources. Elle maintient également comme priorité la limitation du recours à l'emprunt, afin de poursuivre le désendettement tout en continuant à investir.

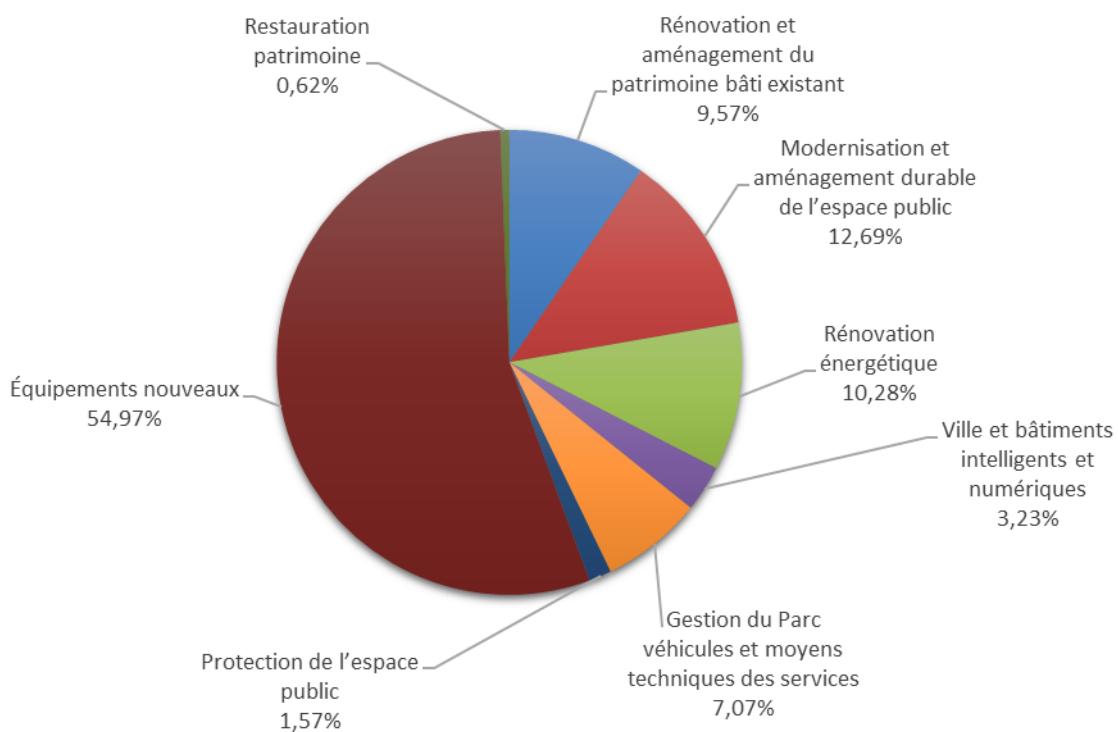
Les chiffres clés 2026 – section d'Investissement

Le budget d'investissement constitue un levier essentiel pour préparer l'avenir. À la différence de la section de fonctionnement, marquée par la récurrence des charges et la gestion du quotidien, la section d'investissement porte les projets structurants de la Commune, qu'ils s'inscrivent à moyen ou long terme.

Elle retrace à la fois les dépenses d'équipement engagées chaque année et le remboursement en capital des emprunts contractés pour financer les programmes antérieurs. Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), la Commune conduit ainsi des opérations majeures qui traduisent pleinement les engagements municipaux.

Section d'investissement	26 481 288,60 €
--------------------------	-----------------

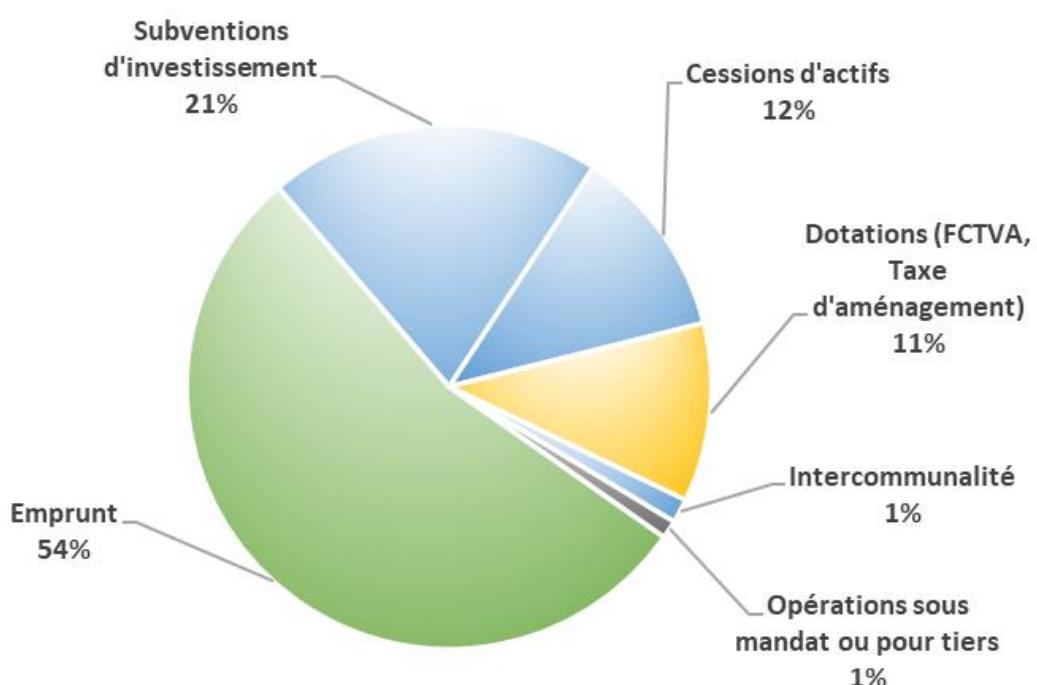
Quelles sont les DÉPENSES d'équipement 2026 ?



Ces dépenses d'équipement représentent 13,418 M€, soit 53 % des dépenses réelles d'investissement et sont en baisse de 18,15 % par rapport à 2025.

Le remboursement du capital de la dette s'élève en 2026 à 11,670 M€, et est en hausse de 14,96 % par rapport à 2025.

D'où viennent les FINANCEMENTS de l'investissement en 2026 (18 149 141.00 €) ?



Ces recettes sont en diminution de 5,94 % en 2026.

La quasi-totalité des dépenses d'équipement est financée par les subventions d'investissement reçues des partenaires institutionnels (Département, Région, État, Métropole...) associées à l'emprunt prévisionnel finançant la quasi-totalité des dépenses d'équipement. Le solde est autofinancé par l'épargne issue de la section de fonctionnement.

L'emprunt d'équilibre s'élève à 9,8 M€ en 2026.

Les chiffres clés 2026 – l'endettement

En 2026, le remboursement en capital de la dette représente 46 % des dépenses réelles d'investissement.

Le stock de dette au 1^{er} janvier 2026 s'élèvera à 2 634 € par habitant contre 2 672 € en 2025.

La Commune poursuit activement sa démarche de désendettement parallèlement à la continuité de ses projets structurants. L'annuité de la dette à rembourser en 2026, prévue au budget primitif avoisine les 18 M€ (6,300 M€ en intérêts et 11,670 M€ en capital).

En 2014, la capacité de désendettement était de 57 années, en baisse continue, elle est ramenée à 16,8 ans en 2026.

Si la moyenne des Communes de même strate se situe autour de 10 ans, la trajectoire engagée reste encourageante et témoigne des efforts déjà accomplis, même si des marges de progrès demeurent !